

RAPPORT DU PRESIDENT

Introduction

2007 a été une année faste pour la construction. La courbe des salaires du second œuvre du bâtiment a poursuivi son ascension et s'est même accentuée. Pour l'ensemble des professions du Bureau des Métiers, l'augmentation annuelle est de 11.45 % en valeur nominale.



La construction métallique reste plus calme, elle ne progresse que de 3.67 %. En déduisant les augmentations de salaire des collaborateurs, cette progression semble bien faible. Mais la stabilité de notre branche qui ne connaît que de très petites fluctuations se retrouve également en cas d'orage conjoncturel, avec des baisses des volumes salariaux moins prononcées. C'est alors que l'image de la profession se trouve améliorée, en annonçant que peu de sans emploi dans le secteur.

L'annonce, fin 2006, du moratoire Cina a semé dans certains milieux de la construction une peur que je traiterais de panique. La tempête annoncée s'est limitée au verre d'eau. La Lex Kohler régissant les ventes aux étrangers reste toujours en vigueur et aucune autorité ni intérêt personnel ou local ne peut y contrevenir.

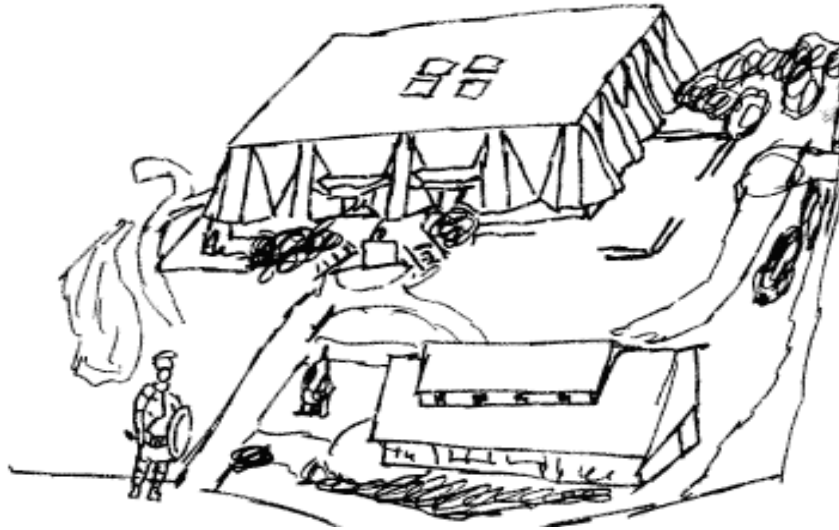
Certains promoteurs peu scrupuleux, citons l'exemple de Grimentz, font beaucoup plus de tort à l'image du Valais que le moratoire.

Pour cette année, les perspectives s'annoncent bonnes, mais le coup de semonce sur les bourses et les perspectives de l'économie mondiale laissent entrevoir des lendemains moins réjouissants.

Profitons de cette fin de belle saison pour engranger des réserves en vue des périodes plus difficiles à venir.

Assemblée générale

Le coude du Rhône accueillera nos assises annuelles à la Fondation Gianadda. La salle du Nid nous sera gracieusement mise à disposition par Monsieur Gianadda. Nous partagerons l'apéritif offert par la Commune dans les jardins et, après une petite marche de 300 mètres, nous dégusterons le repas au Restaurant de l'Olivier de l'hôtel Forum.



C'est avec beaucoup de plaisir et en espérant une forte participation que je vous recevrai en terres octoduriennes. Voici 10 ans, au bout du Valais, à St-Gingolph, Tony Fux me transmettait sa valise avec les clés du Bureau des Métiers. A mon tour de confier ces accessoires au nouveau président.

Un parcours chargé de souvenirs, mais la vie ne doit pas se résumer au passé. Retirons vite le rétroviseur et munissons-nous d'une paire de jumelles afin de scruter l'avenir.

Si passablement de chantiers entrepris ont connu dans cette période un épilogue positif, celui des ateliers école de Sion m'a procuré la plus vive joie vite transformée en une énorme déception. Il est, et je mesure mes mots, scandaleux, qu'au 21ème siècle, les professions de l'artisanat soient traitées ainsi. Nos braves politiques, pour construire et rénover collèges, écoles de commerce, écoles d'informatique et ETS, trouvent allègrement des budgets pharaoniques. Mais pas le moindre sou, ni la moindre volonté pour assurer la formation de nos professionnels dans des conditions dignes de notre époque.



N'oublions pas qu'après des années de vie spartiate avec l'agriculture comme principale gagne pain, le Valais trouva une amélioration de son train de vie grâce à l'artisanat. Ce dernier véhicula l'image d'un peuple valaisan fier, sérieux et travailleur.

Les affaires florissantes des artisans de ces époques alimentèrent les caisses publiques, permettant de construire écoles et autres infrastructures.

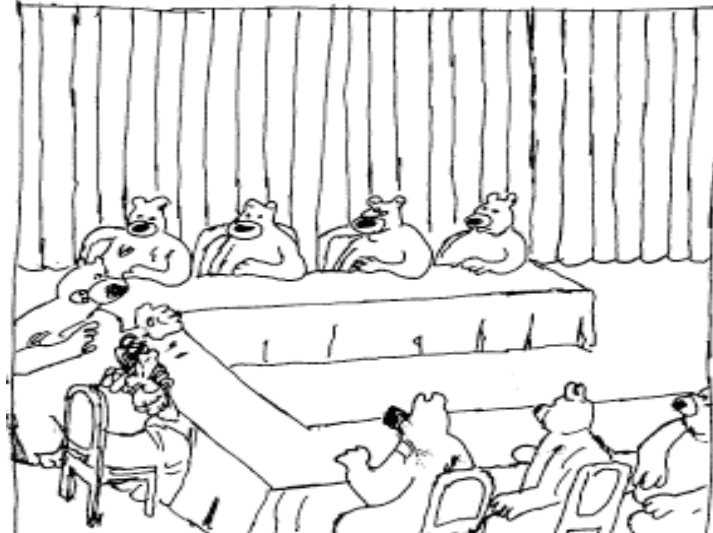
Au début des années 60, nos autorités visionnaires construisirent les ateliers école. A cette époque, nos professions faisaient rêver. Des délégations de tous les cantons et de pays étrangers venaient avec envie et émerveillement visiter l'objet de notre fierté. Une partie des enfants des vaillants ouvriers ayant fréquenté ces infrastructures méprisent aujourd'hui les métiers de leurs pères, jugeant l'amélioration des conditions de formation de nos professionnels pas nécessaire.

Et pourtant, l'artisanat avait amené sur leur table le pain que l'agriculture ne pouvait plus assurer. Dieu que la mémoire est courte !

Secrétariat et comité

Le team de secrétariat confié à notre profession travaille toujours avec la même application.

Nous avons, dans le cadre du Bureau des Métiers, engagé un nouveau secrétaire patronal dans le but de lui confier des associations et ainsi mieux répartir les charges. Ceci va être réalisé prochainement et permettra de redéfinir la répartition des mandats.



Il est important de garder une bonne motivation au sein du comité pour œuvrer efficacement et traiter les problématiques. Cette année, deux membres, Paul Krummenacher et moi-même quitteront leur poste. Un rajeunissement doit accompagner ces changements. La présidence reviendra au Haut-Valais et selon la tradition, le vice-président représentera l'autre partie linguistique du Canton.

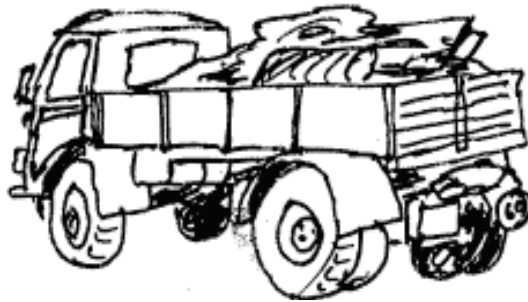
L'ambiance positive qui a régné au long de ces années nous a permis de travailler avec efficacité.

J'ai le plaisir pour la dernière fois de vous présenter un bref résumé des activités de notre association pour l'année écoulée.

Redevance poids lourd liée aux prestations (RPLP)

L'augmentation des taux de RPLP début 2008 a heureusement été reportée pour les véhicules Euro 3. Pour l'économie des transports, ou pour éviter en 2005 une forte pénalisation avec d'anciens camions, des investissements importants avaient été faits pour renouveler le parc roulant.

Ces investissements ne sont de loin pas amortis, l'augmentation aurait mis dans des situations catastrophiques tout un pan de l'économie. Le report d'une année permet certes de reprendre son souffle, mais certaines noyades seront-elles évitables dans le futur ?



La rapidité et la compétitivité induites par la mobilité sont indispensables à l'économie. Mais les attaques de certains milieux aussi bien de gauche qu'écologistes tendent à freiner cette mobilité. Dans le but de remplir les caisses ou de financer des projets démesurés, quel meilleur moyen que ponctionner les individus avec de nouveaux impôts et péages ? A chaque présentation de nouvelles taxes, l'argument est le même. Celles-ci n'allègent que de quelques francs le porte-monnaie des ménages ! Mais à force de charger les citoyens et les entreprises on leur enlève des moyens de consommer, d'investir et de faire tourner l'économie. Chaque nouvelle contribution rend nos industries moins concurrentielles face aux productions importées.



Une Suisse se prenant pour le centre du monde, vidant les océans à la petite cuillère, sauvant à elle seule la planète, fait certainement bien rire nos concurrents économiques, mais risque de réintroduire les précarités que nous avons connues dans nos contrées, forçant notre population à l'émigration. Restons inventifs, ingénieux et ne basculons pas dans la facilité de l'interdit et de la saisie pécuniaire. Ne dit-on pas que la fortune et le bonheur ne sourient qu'aux audacieux ?

Tarif de régie et renchérissement

Avec un peu de retard, le tarif de régie et les indices pour la construction métallique valaisanne ont été actualisés en fonction de l'évolution des matériaux, salaires et des charges. Vous pourrez l'utiliser comme base de renchérissement. Nous l'avons soumis au service de l'Etat.

Perte de gain maladie

En collaboration avec nos partenaires sociaux, nous avons rencontré les représentants du pool d'assurances du contrat-cadre du Bureau des Métiers. Les comptes de la perte de gain maladie ont une fois de plus dégagés un important bénéfice.



Afin de planifier la gestion des charges, nous avons bloqué en 2005 pour trois ans le taux du contrat à 3.25%. Cet accord arrive à échéance à la fin de cette année, ce qui nous permettra de revoir entièrement la gestion du contrat à travers un nouvel appel d'offre aux assureurs. En cas de profit, la création d'un fonds permettrait de stabiliser le taux pour les années plus difficiles.

Caisse de compensation pour service militaire

Cette caisse fonctionne sur les réserves accumulées. Le capital disponible conjugué à l'organisation actuelle de l'armée, devrait facilement suffire pour un quart de siècle.

Afin d'éviter toute convoitise sur ce capital et son utilisation à des fins fantasmagoriques telles que l'introduction de nouvelles allocations ou aides diverses, nous avons supprimé du mandat des syndicats la révision des caisses non paritaires. Les capitaux de cotisations accumulés ne doivent pas être vilipendés et nous y veillerons.

Caisse d'allocations familiales

Malgré la baisse du taux de 0.5%, une gestion saine, rationnelle et rigoureuse permet d'enregistrer un léger bénéfice qui pérennise la caisse. La contribution de 0,8‰ au fonds cantonal de formation professionnelle est prélevée par le biais de la caisse d'allocations familiales depuis maintenant deux ans.



Convention collective de travail

Après le renouvellement de la CCT pour une période de 5 ans (2007-2011), les discussions se résumaient à fin 2007 à la négociation des conditions salariales uniquement. Du moins le croyait-on...



Le montreur du doigt, avec sa verve habituelle, s'était présenté avec le panier débordant de revendications. Calme et (courtoisie) prévalurent tout au long des discussions.

Mais, tout comme depuis de nombreuses années, les accords salariaux de la CCT nationale nous servent de référence. Ne pas en tenir compte semblerait suicidaire puisque la CCT nationale régit nos entreprises concurrentes hors canton.

Malgré les essais à la lime et à la meule, nous n'avons pas pu raccourcir les dents voraces de nos partenaires sociaux. Notre dernière position vous a été communiquée en fin d'année sous la forme d'une recommandation d'augmentation de Fr. 0.45 à l'heure. Nous vous conseillons de l'appliquer.

☞ Enfant, on m'avait appris que l'on ne pointait pas du doigt un groupe de personnes. Les articles de notre CCT prévoient également de ne pas polémiquer sur celle-ci. La valeur des engagements signés ne semble pas être égale pour tous.

Les contrôles des inspecteurs de l'emploi portent leurs fruits, aussi bien dans le domaine du travail au noir que celui des travailleurs détachés. Nous avons à plusieurs reprises sévi et amendé des entreprises ne respectant pas les termes de la convention, entreprises aussi bien suisses qu'étrangères. L'effort dans ce sens doit se poursuivre. Vous avez la possibilité de dénoncer les cas qui vous sont connus, il ne s'agit aucunement de délation mais de la sauvegarde des entreprises honnêtes.

Formation professionnelle de base

A l'occasion de l'introduction des nouvelles ordonnances sur la formation professionnelle, nous avons organisé, avec la collaboration du Service de la formation professionnelle et de l'USM, une information publique pour toutes les entreprises formatrices.

Si les apprentissages de constructeur(trice) métallique et de dessinateur(trice)-constructeur(trice) sur métal n'ont que très peu changés, l'introduction d'une formation d'aide-constructeur(trice) métallique est nouvelle. Cette formation de deux ans devrait rester marginale et être offerte exclusivement à des jeunes en grandes difficultés scolaires. Le titre délivré est une attestation et non un CFC. Le seul élément positif de cette formation est la possibilité de rejoindre, après l'obtention de l'attestation, la formation CFC en deuxième et permettre à des jeunes en difficulté d'obtenir sur cinq ans le certificat fédéral.

Nous allons, avec les partenaires sociaux, créer une nouvelle catégorie salariale pour la rémunération de ces jeunes sortant de formation dès 17 ans. Cette échelle devra être assez dissuasive pour ne pas détourner des candidats du CFC.

Un problème souligné dès le jour de l'information publique était l'absence de formation spécifique pour le métier de la charpente métallique. Notre association a porté ce sujet au Groupement Romand de la construction métallique afin qu'une réflexion soit menée. Nous avons été non seulement écoutés mais entendus. La commission technique de l'USM, en collaboration avec le Centre suisse de la construction métallique (SZS), on élaboré un projet d'apprentissage de constructeur métallique option charpente.

Le plan de formation correspondant est actuellement en consultation dans les cantons. Une fois avalisé par l'OFFT, les premiers contrats pourront être signés pour la rentrée 2009 avec examens en 2013. Bravo à la prompt réaction de l'USM.

Pierre Antoine Zaroni, dans son rapport, vous développera plus en détail les examens de fin d'apprentissage.

Validation d'acquis

Dans le cadre de la procédure ValForm, nous avons, en collaboration avec le Centre d'information et d'orientation professionnelles de Sion, encadré une première volée de 11 candidats. Leur moyenne d'années de pratique de plus de

19 ans et une motivation exceptionnelle, que l'on aimerait retrouver chez les apprentis, ont rassuré les plus réfractaires sur le bien-fondé de cette formation.

Le collège d'experts a, après analyse des dossiers, rencontré les candidats pour un entretien personnel soutenu. Pour les connaissances professionnelles aussi bien pratiques que théoriques, la majorité des candidats avait un bon niveau.

Des cours destinés à l'acquisition des modules non maîtrisés, principalement les branches générales et théoriques, seront mises sur pied. Une fois l'ensemble des modules validés, les experts attribueront les CFC. Une remise de diplômes officielle avec présence des médias clôturera cette première session.

Il suffit d'y croire pour le pouvoir. En organisant cette formation prévue dans la nouvelle Loi sur la formation professionnelle, nous avons ouvert une voie pour les métiers de l'artisanat. Il est toujours préférable d'être la locomotive plutôt que de courir après le dernier wagon une fois le train parti.

Brevet de chef d'atelier

Les premiers examens de brevet sous la forme modulaire ont eu lieu fin juin début juillet 2007. Les quinze candidats romands ont vu leurs efforts récompensés. Messieurs Damien Debons, Olivier Follonier et Johan Werlen ont brillamment représenté le Valais Romand. Monsieur Sacha In Albon a porté avec le même succès les couleurs du Haut-Valais. Mes félicitations à ces jeunes qui assurent la relève professionnelle des cadres dans nos entreprises. J'espère pouvoir vous rencontrer afin de vous remettre un souvenir lors de notre assemblée de Martigny.



Le manque d'effectifs ne permet pour l'instant pas d'organiser des cours modulaires de maîtrise en Suisse Romande.

Les différents modules (calcul, physique du bâtiment, marketing etc.) peuvent être acquis individuellement, ce qui est particulièrement intéressant pour

parfaire les connaissances de votre personnel sans obligation de suivre la formation complète.

Je suis de l'avis qu'une réflexion profonde doit être entreprise concernant le perfectionnement professionnel. On remarque que les jeunes engagés sur la formation du brevet ne trouvent pas la motivation pour poursuivre leur formation. Le nombre important d'heures de cours échelonnées sur les vendredis, samedis et quelques semaines bloc, combiné avec la masse de travail d'application et de préparation est décourageant. Pour ma part, je pense que l'organisation de cours bloc d'une durée de plusieurs mois concentrés sur des périodes d'activités moins chargées serait une bonne solution. Ces périodes de formation intensives permettraient de dégager un maximum de semaines « normales » le reste de l'année.

Les temps et les mentalités évoluent avec chaque génération. Se couvrir de lunettes en tôle pour ne pas voir cette évolution est préjudiciable. Ne pas le voir c'est se priver de cadres et de candidats pour la reprise de nos entreprises. N'attendons pas trop pour ouvrir un sondage et prendre en considération des évolutions de notre société. Les traditions sont faites pour entretenir les souvenirs du passé, elles ne font jamais progresser une cause.

Cours interentreprises et fonds cantonal de formation

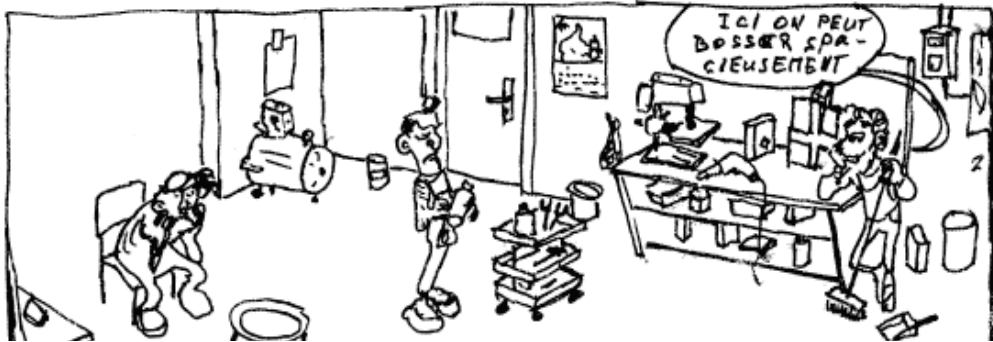
Courant 2005, le Grand Conseil a approuvé la création d'un Fonds en faveur de la formation professionnelle pour le canton du Valais. Officiant comme pionniers dans ce domaine, il a fallu tout mettre sur pied.

Désormais, l'ensemble des frais relatifs à l'écolage, aux examens et aux cours interentreprises sont pris en charges pour les constructeurs métalliques. Pour les dessinateurs effectuant des périodes de cours hors canton, les mêmes éléments seront couverts avec une participation allant jusqu'à Fr. 150.- par jour mais au maximum le tarif membre d'associations pour garder ces avantages. Les déplacements dépassant Fr. 50.- par jour seront indemnisés et, pour les jeunes logeant sur place, une indemnité forfaitaire de Fr. 50.- sera versée quatre fois par semaine. Les frais de gestion des associations sont également pris en charge.

Le principe du fonds cantonal de formation est de financer les charges de la formation par l'ensemble de l'économie et non plus uniquement par les entreprises faisant l'effort de former.

Cours de perfectionnement et local Pasec

Les locaux du centre Pasec à Sierre se prêtent très bien pour les cours de perfectionnement aussi bien pratiques que théoriques. Les bons rapports que nous entretenons avec les partenaires sociaux et l'état particulièrement favorable des finances de la caisse paritaire contribuent à l'organisation de cours très attractifs suivis par un nombre important de nos travailleurs. Expérience faite, il semble difficile de trouver des participants pour les cours organisés le samedi.



Chaque année, des investissements en outillage et machines sont effectués.

Un grand merci à Cédric Carron, nouveau responsable du perfectionnement professionnel et à tous les intervenants pour l'organisation de ces cours. Une palette de cours très variée et l'utilisation de technologies de pointe prouvent le dynamisme de cette équipe et offre une image positive de notre métier.

Dans son rapport, Cédric vous donnera de plus amples renseignements sur ces cours.

FAA - Bureau des Métiers

Les structure et organisation directionnelles ne correspondaient plus aux méthodes de gestion actuelles. Une modification des statuts a été approuvée lors de l'assemblée des délégués 2007. A mon sens, il s'agit de la première marche d'un escalier devant nous hisser à une organisation plus performante et plus ouverte sur le futur.

Afin de soulager le président de la FAA et d'améliorer les délais de prise de décision, un poste de président du comité exécutif a été créé. Il le soulage de la charge d'une gestion associative le rend ainsi plus disponible. Deux vice-présidents fonctionneront également, le bureau du comité exécutif ainsi actif pourra traiter les affaires courantes et préparer les travaux du comité in corpore.



Nous sommes actuellement à la recherche de cette personne, un cahier des charges complet a été établi.

Avec cette nouvelle orientation, nous devons raffermir notre identité première de syndicat patronal du second œuvre valaisan sans être uniquement des gestionnaires de caisses sociales.

Les activités de la FAA « Bureau des Métiers » engendrent un chiffre d'affaires de plus d'un demi milliard de francs et représente un potentiel de pratiquement dix mille travailleurs. Un géant économique mais un nain politique. Le secrétariat de l'UVAM qui nous a été confié nous offre cette importante ouverture politique.

Groupement romand

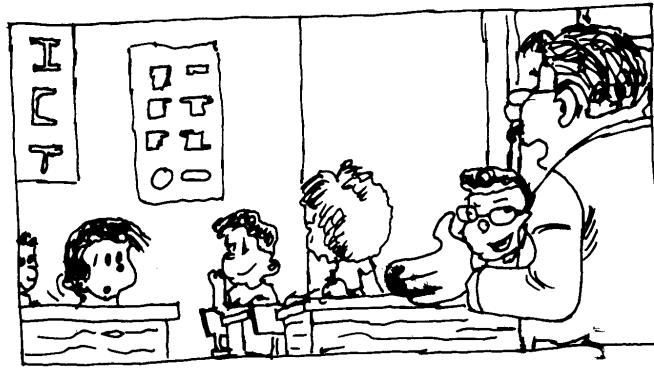
Nos réunions bi-annuelles se poursuivent. Des points aussi divers et importants que le recrutement des jeunes, les journées du métal, les cotisations à l'USM, le nouveau certificat de salaire, les règlements d'apprentissage et les formations de brevet maîtrise font partie du menu.

Un grand merci à Domenico Savoye qui, comme dans chaque commission dont il est membre, participe avec beaucoup de diplomatie et de courtoisie, qualités qui me manquent parfois.

Union Suisse du Métal

A chaque séance de l'Union Suisse du Métal, nous sommes surpris par la masse d'idées avancées et réalisées. Les commissions spécifiques travaillent à un rythme soutenu et proposent des solutions dans des temps record. Pas besoin

de naphthaline, les dossiers avancent bien trop rapidement pour être attaqués par les mites.



Concernant les réalisations récentes, citons le règlement d'apprentissage pour la charpente, la mise sur pied de la maîtrise modulaire avec examens en allemand pour 2009. En projet, une étude pour la réalisation de cours sur les récupérations d'énergies solaires, la traduction de documentations techniques, un nouveau tarif d'éléments de constructions métalliques, l'adaptation des normes allemandes de la construction, etc.

Je vous rappelle le cautionnement solidaire USM pour les garanties de construction (les 10% sur deux ans selon les normes SIA) qui peut être fourni par notre association faîtière. Ces bons de garantie sont mis à la disposition des entreprises pour le tiers du prix des banques et ceci sans risques de grever les limites des comptes courants. Toutes les informations utiles se retrouvent sous le site www.smu.ch.

Permettez-moi également de vous inviter à participer au congrès national annuel organisé par nos amis fribourgeois qui se déroulera les 27 et 28 juin à Morat. Ces retrouvailles sont toujours sympathiques.

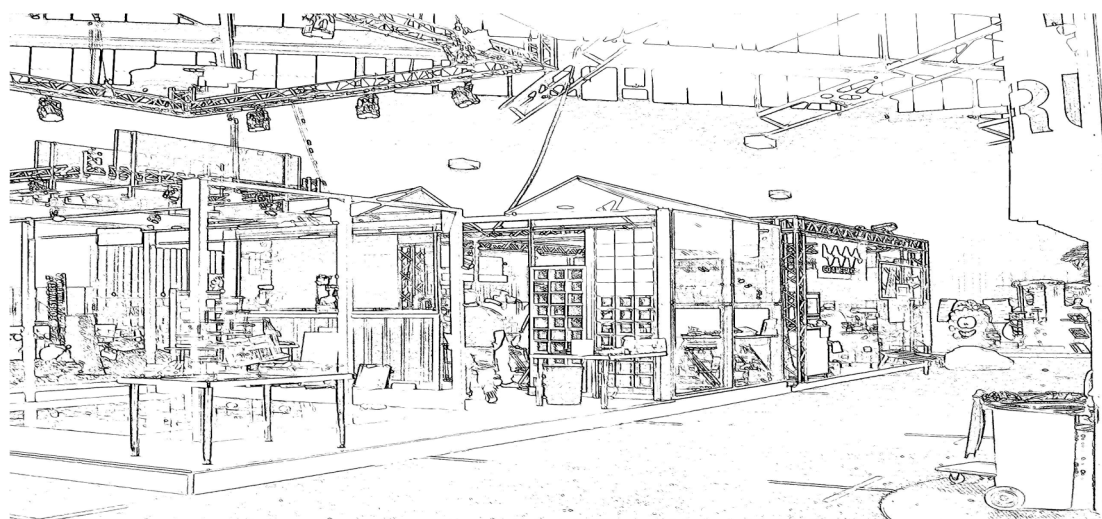
Promotion et publicité

Marteler sans arrêt les avantages de la construction métallique, assurer notre présence dans les médias, nous présenter avec une image positive contribuera à garantir l'avenir de notre métier.

Afin de toucher les jeunes en propageant une image sympathique de notre métier, nous utilisons régulièrement les supports créés par l'USM dans sa campagne « go4metal.ch ».

Nous sommes présents dans les festivals de musique de Bonafiesta au fond du val de Bagnes et de Lax dans la vallée de Conches.

Pour la saison 2007 – 2008, nous sponsorisons un club de sport par région soit Naters, Viège, Sierre, Sion, Martigny et Monthey. Notre choix s'est porté sur des juniors en âge de choix professionnel entre 12 et 15 ans. Nous présentons l'adresse du site internet sous la forme de logo sur les pulls ou les vestes des jeunes. Les nouvelles technologies attirent les plus curieux à aller explorer le site.



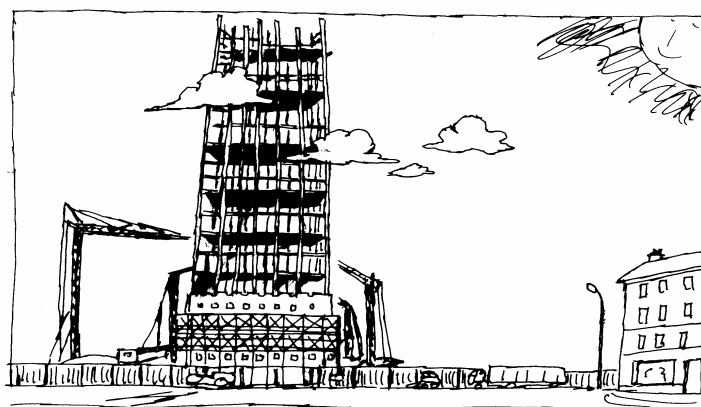
Avec une collaboration de l'Union Valaisanne des Arts et Métiers, de la société du CERM et de l'Etat du Valais, un festival pour la présentation des métiers a été mis sur pied fin février début mars 2008. Avec toujours la même volonté de nous présenter d'une façon jeune et animée, nous avons organisé un stand vivant. Quatre apprentis (trois garçons et une trop rare fille) ont réalisé une table. Ces objets ont constitué le premier prix de notre concours. Un jeune présentait la formation de dessinateur-constructeur sur métal. Le tout dans une ambiance énergique créée par un disc-jockey. Un succès auprès des élèves de l'ensemble des cycles d'orientation du Valais.

Il est toujours difficile, pour ne pas dire impossible de mesurer l'impact de l'investissement sur la publicité, mais une présence régulière rehausse inévitablement l'image de notre magnifique métier.

ConstructionValais

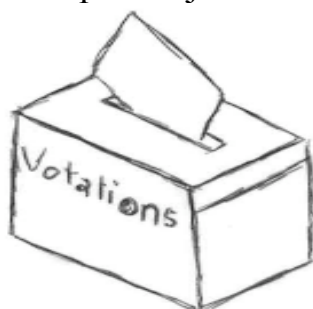
Cette association se veut le bras politique de la construction. Les mandataires, les entrepreneurs et le second œuvre travaillent en commun dans le but de défendre le bâtiment.

De réguliers contacts avec le Conseil d'Etat et le groupe de la construction du Grand Conseil nous assurent un lien permanent avec les autorités politiques.



Union Valaisanne des Arts et Métiers (UVAM)

L'union Valaisanne des Arts et Métiers, brave centenaire, est un groupement important de l'économie valaisanne. Avec la participation des commerçants, des milieux du tourisme, de l'automobile et de la construction, cette union a un poids politique non négligeable. Lors de chaque votation, elle prend position et défend les intérêts des PME par des articles et une campagne de presse. Les résultats ne sont malheureusement pas toujours tels qu'on le voudrait.



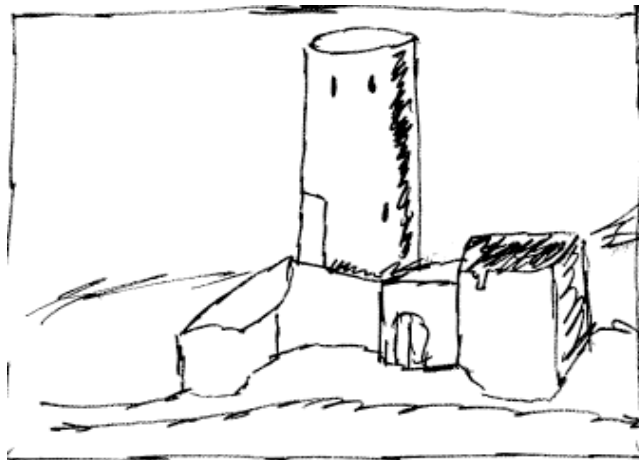
Notre membre d'honneur Bernard Bidal la préside. Par son énergie, il a durant ces dernières années, réorganisé l'union, modifié les statuts pour permettre des décisions et afficher une image modernisée. Lors du congrès de cet automne, il tirera sa révérence. Bravo Bernard, comme dans toutes les sociétés où tu as exercé, tes capacités et ton enthousiasme ont fait souffler le vent du renouveau.

Le secrétariat UVAM est géré par le Bureau des Métiers. Par ce mandat, nous gérons également le nouveau Fonds de la formation professionnelle. La gestion de ce fonds est stratégiquement très importante et est enviée par d'autres associations professionnelles. Nous nous devons de garder en nos mains cette gestion, les associations membres de la FAA comptant parmi les plus gros

pourvoyeurs de fonds. Ces deux secrétariats occupent un collaborateur au sein du Bureau des Métiers.

Conclusion

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai rédigé ce rapport et que je présiderai notre assemblée générale. Après plus de vingt ans de comité dont dix comme président, je tourne une page. Confucius a dit : "l'expérience est une lanterne qui n'éclaire que le passé". Il est vrai que cette lumière a illuminé mon chemin au long de ces années. Dans ces milieux professionnels, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai côtoyé des personnes qui sont devenues aujourd'hui des amis.



Une première et grande pensée au regretté Raymond Epiney qui, après quelques séances de comité passées à me décrire les charges de ce poste, m'annonça que j'allai être dans quelques années le président de notre association (éclats de rire de ma part).

A mes deux collègues et prédécesseurs avec qui j'ai siégé, Messieurs Victor Berclaz et Tony Fux qui m'ont motivé et appris cette fonction.

Aux secrétaires patronaux, Michel Bagnoud, Louis-Frédéric Rey, Patricia Constantin, Viviane Conne et Frédéric Oggier. Aux directeurs de Bureau des Métiers, MM. Pierre-Noël Julen et Gabriel Décaillet ainsi que tout le personnel du Bureau des métiers qui ont supporté mon impatience et mes sautes d'humeur.

A Roland Gardel, André et Brigitte Brauen, Andreas Furgler, Gregor Saladin, Emil Weiss et tous les membres du Groupement Romand et de l'USM pour leurs conseils et l'enthousiasme insufflé à notre travail.

Aux collègues du comité et membres des commissions qui ont travaillé durant toutes ces années avec ardeur et application et ont ainsi permis à notre association de vivre et de se développer.

A vous tous, chers membres qui m'avez, par votre appui et votre confiance, motivé et guidé dans cette magnifique et enrichissante fonction.

A ma famille, et particulièrement mon épouse qui m'a remplacé dans l'entreprise lors de mes absences en journée, et lors des soirées perdues pour le cadre familial. A l'occasion d'un souper à la maison, comme souvent en mon absence, un des enfants avait réclamé : « quand c'est que papa sera là pour que nous discussions de nouveau à souper ? ».

En conclusion, regardons toujours demain, la semaine, les mois, les années prochaines. Les souvenirs et expériences doivent rester gravés dans la mémoire. L'avenir nous donne la main pour le vivre, réfléchir, améliorer notre vie, notre travail, nos attentes. Avec tout ce que le futur nous propose, l'impatience de le vivre doit l'emporter sur un esprit de nostalgie.

Le dernier mot, je l'emprunterai au très regretté humoriste Coluche, homme à multiples facettes, ce genre de personnalité m'a toujours plu : « **les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser** ».

Amicalement

Charles Righini

